

Communiqué de presse

Neuchâtel, le 31 août 2026

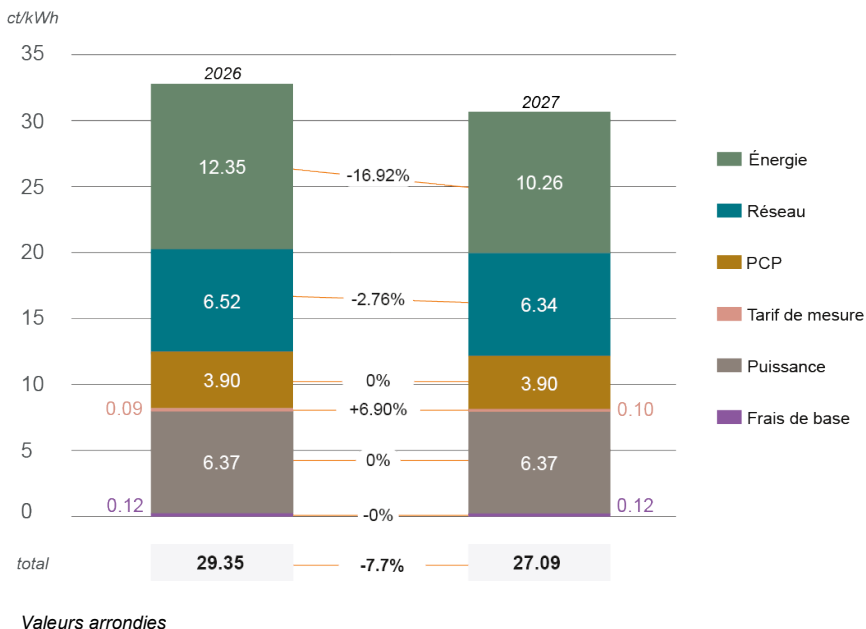
Viteos baisse ses tarifs d'électricité pour la troisième année consécutive

Dès le 1^{er} janvier 2027, les client·e·s de Viteos verront à nouveau leur facture d'électricité diminuer. Cette évolution est rendue possible principalement en raison du recul des prix de l'énergie sur les marchés. La baisse s'élève en moyenne à 6.6% pour les ménages (petits consommateurs) et à 7.7% pour les clients professionnels (grands consommateurs). Le tarif de reprise de l'électricité photovoltaïque s'établit, quant à lui, à 8 cts/kWh (HT). En maintenant un prix annuel fixe, Viteos réaffirme son engagement en faveur du développement de la production solaire sur son territoire.

Pour un ménage consommant 3'500 kilowattheures (kWh) par an, la baisse des tarifs se traduit par une économie de CHF 6.25* par mois, soit un total de CHF 75.-* sur une année.



Pour un client professionnel consommant 150'000 kilowattheures (kWh) par an et une puissance maximale de 50 kW, la baisse des tarifs se traduit par une économie de CHF 282.-* par mois, soit un total de CHF 3'390.-* sur une année.



« Cette troisième baisse consécutive illustre l'évolution favorable des marchés. En parallèle, notre entreprise poursuit les investissements indispensables à la sécurité de l'approvisionnement et à la transition énergétique », souligne Laurent Vonmoos, directeur du département Énergies et Produits.

Les marchés de l'énergie poursuivent leur normalisation

Les conditions d'approvisionnement se sont encore améliorées, permettant une baisse moyenne de 14% de la composante énergie des tarifs par rapport à 2026 (frais de base compris). Cette diminution résulte principalement de la baisse du coût des achats à terme sur les marchés. Elle est renforcée par une réduction de la part du rattrapage des pertes des années antérieures (différence de couverture). Ces effets favorables sont partiellement atténués par la hausse des coûts liés au marquage de l'électricité - qui devient trimestriel dès 2027 -, de ceux d'ajustement - nécessaires pour assurer l'équilibre permanent dans le système électrique -, aux mesures d'efficacité énergétique ainsi qu'aux frais de fonctionnement et des impôts.

Des coûts de réseau plutôt stables

La composante réseau couvre les coûts liés à la construction, à l'exploitation et à la maintenance des infrastructures électriques, du réseau national de transport jusqu'aux réseaux de distribution locaux.

En 2027, elle diminue en moyenne de 3.3%. Cette évolution résulte de la baisse des charges liées aux services-système, à la réserve nationale d'électricité et au taux de rémunération réglementaire des capitaux investis (WACC), ainsi que de la répercussion de la diminution des tarifs des réseaux amont. Ces effets favorables sont partiellement compensés par la hausse des coûts d'exploitation et de renforcement perçus au niveau national.

Légère hausse des tarifs de mesure

Les coûts liés au système de mesure de la basse tension connaissent quant à eux une légère hausse de l'ordre de 6.9%, afin de couvrir l'adaptation des systèmes de télérelève, le maintien de la qualité des données et les coûts d'exploitation du parc de comptage.

Le tarif de mesure en moyenne tension reste, quant à lui, inchangé.

Un tarif de reprise fixe pour les producteurs photovoltaïques

Viteos a fait le choix de maintenir sur sa zone de desserte une politique de rachat de l'énergie verte indigène à un prix annuel fixe. Pour l'ensemble de l'année 2027, le tarif de reprise de l'électricité produite par les installations photovoltaïques s'établit à 8 cts/kWh*, garanties d'origine comprises. Ce montant est supérieur à la valeur de marché du courant photovoltaïque, dont la moyenne s'est établie à 5.6 cts/kWh* en 2025 (hors GO). Les productrices et producteurs du canton bénéficient ainsi d'une meilleure visibilité sur leurs revenus tout au long de l'année.

Une démarche ancrée dans la durabilité

Cette troisième baisse consécutive s'inscrit dans la stratégie de Viteos de proposer des prix compétitifs à sa clientèle. En outre, en accord avec son orientation durable, l'entreprise fournit, depuis le 1^{er} janvier 2026, un courant 100% renouvelable, et sa production propre a atteint 89.5 GWh en 2025 (+5.5 % par rapport à 2024). « Notre ambition est claire : produire localement, distribuer intelligemment et bâtir un patrimoine énergétique pérenne pour le canton de Neuchâtel », relève Daniel Pheulpin, directeur général de Viteos.

*prix hors TVA

L'ensemble des tarifs applicables dès le 1^{er} janvier 2027 est disponible au lien suivant :
viteos.ch/tarifs-electriques

Toute information supplémentaire peut être obtenue auprès de :

- 🍷 Daniel Pheulpin, Directeur général, tél. 032 886 00 01 / daniel.pheulpin@viteos.ch
- 🍷 Laurent Vonmoos, Directeur département Énergies et Produits, tél. 032 886 00 05 / laurent.vonmoos@viteos.ch
- 🍷 Claire-Lise Clément, Secrétaire générale, tél. 032 886 00 04 / claire-lise.clement@viteos.ch